



Pistes envisagées pour le plan d'actions

A l'issue de la phase de diagnostic le Copil VADA a pour objectif de s'orienter vers des projets concrets à mener ; les discussions ont été animées et riches en échanges sur les différents points énumérés ci-dessus.

Force est de constater qu'il existe de nombreuses initiatives qui ont le mérite de traiter judicieusement des problématiques relevées.

Le groupe met en évidence des idées pour faciliter la continuité de ces projets, pour les réactualiser, pour les penser autrement, fort de l'expérience du passé.

Les thématiques abordées sont transversales et sont travaillées en lien les unes avec les autres.



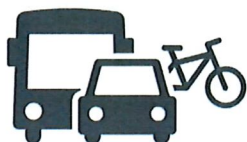
L'ISOLEMENT :

L'isolement « social » est un thème important à traiter quand on aborde le bien-être des aînés ; quelle(s) qu'en soi(en)t la cause ou les causes, il est pour certains une source de grandes souffrances.

Les effets de l'isolement social peuvent provoquer de l'anxiété, des peurs et à terme, d'autres maladies. Bien qu'il n'y ait pas d'âge pour être victime de l'isolement social, des statistiques montrent une augmentation massive chez les personnes plus âgées. Le groupe met en exergue des idées concrètes destinées à lutter contre l'isolement :

- [Encourager une forme de parrainage](#) ;
Si une personne est accompagnée, elle sera plus encline à participer à un événement. Le premier pas est de faire venir les gens et ensuite de susciter l'envie de revenir.
- [Proposition de déplacer certains événements au sein des Maisons de repos](#) :
Aller vers les aînés, à leur rencontre, sur leur lieu de vie, par exemple, en organisant une journée des aînés ou un salon des aînés au sein même des institutions.
- [Une personne référente qui pourrait se déplacer à domicile](#)
Il est difficile de suivre les nouvelles fonctionnalités par rapport aux démarches administratives, tant tous les aspects de notre société évoluent rapidement. L'idée serait d'avoir un service ou du personnel afin d'aider les citoyens à remplir divers documents et effectuer les démarches administratives.





LA MOBILITE :

La mobilité est au cœur des discussions : c'est un aspect qui prend plus d'importance en fonction de l'avancée dans l'âge, mais aussi et surtout dont la réalité peut-être très différente selon l'endroit où l'on vit, selon les moyens de transports dont on dispose, selon l'état de santé physique, selon les aménagements à disposition et l'état des voiries, des trottoirs, etc...

Le groupe s'est interrogé sur comment répondre localement aux besoins des personnes âgées en matière de mobilité.

Il serait intéressant de développer davantage d'actions au sein des villages, au plus proche des citoyens isolés.

- [Accessibilité des PMR et des résidents des MR/MRS](#)

L'accessibilité est parfois complexe pour les usagers PMR et les usagers faibles dans des lieux publics et là où sont organisés des événements.

Il serait intéressant de solliciter, auprès des autorités communales, une attention particulière sur cette question. Ceci pourrait faire l'objet d'une recommandation aux services communaux concernant les dossiers d'urbanisme.

- [Divers aménagements urbains sont à réaliser, à poursuivre et à entretenir](#)

- Rampes d'accès PMR
- Installation de bancs
- Entretien des trottoirs
- Installation de rampes d'escaliers et entretien
- Eclairages publics manquants
- Entretien des sentiers et végétation envahissante

Cette question pourrait constituer le sujet d'un groupe de travail avec le personnel de la Ville, dans le but d'organiser des marches exploratoires.



LA COMMUNICATION :

La communication et l'information jouent un rôle important dans la société d'aujourd'hui, mais aussi en faveur du bien-être des aînés. Ces derniers ont besoin de renseignements pratiques et d'informations spécifiques sur leurs besoins (droit, social, santé, etc...) mais aussi sur les programmes de loisirs et autres qu'offrent les instances et l'associatif dans leur commune et leur région.



Le groupe souhaite initier des actions visant à diffuser des informations complètes, identifiées facilement et adaptées.

- Une idée est de systématiser l'information dans le bulletin communal :
 - Renseigner de façon régulière et chronologique les événements
 - Revoir la mise en page et le format de la page des aînés
 - Faire appel à un comité de lecture composé notamment d'aînés
 - Créer un feuillet spécial "Aînés" qui rassemble les informations de tous les partenaires concernés, y compris le CCCA.
- Les professionnels réalisent souvent leurs communications en interne :

Il serait peut-être intéressant de travailler directement avec le public cible, pour la conception de supports tels que par exemple des affiches, flyers et autres moyens afin de communiquer avec un regard neuf.
- Communiquer entre les partenaires (Vie Féminine, UTAG, ENEO, ...) et communiquer les informations des uns et des autres :

Beaucoup d'acteurs et d'associations travaillent sur les mêmes sujets et organisent parfois des activités simultanément.

 - Coordonner pour du « travailler ensemble » sans concurrence et fausses croyances négatives. L'idée est proposée de réunir les partenaires pour discuter ensemble des activités proposées (2x/an par ex.), mettre en place une coordination et clarifier les rôles.
 - Au sein de l'Espace 9, il y a la possibilité d'occuper des salles à certains moments pour autant que l'activité rentre dans les critères définis par les pouvoirs subsidiants.
- Rééditer le guide des aînés paru en 2018 :
 - Faire une mise à jour des différents services avec une actualisation des informations de base et y ajouter une version numérique.
NB : Il serait d'autant plus intéressant qu'il soit disponible lors du salon des aînés, voire avant cet événement : il sera un complément informatif à distribuer au cours de ce salon.
- Organiser un Salon des aînés :
 - Celui-ci permet une diffusion de l'information au sens large, le but étant de réunir un maximum d'intervenants pour informer au mieux les aînés et leurs proches. Le salon est aussi un lieu de rencontre et d'échanges avec la possibilité de recueillir des idées et besoins de chacun.
 - La question du bénévolat pourrait être abordée lors de cet événement pour informer et susciter des engagements ; cibler tous les publics, y compris les jeunes.
 - Le salon pourrait également permettre aux différents partenaires de se rencontrer et ainsi de mieux se connaître.



Voici, ci-après, une liste non exhaustive de ces différentes initiatives :

- [Le projet "tous connectés"](#) : la subvention du projet a pris fin en 2023.
La Commune a décidé que le PCS mette en place une concertation numérique afin de continuer à rassembler les acteurs du numérique. Toutes les personnes impliquées dans le projet Tous connectés seront invitées (au minimum) à faire partie de cette concertation.
- [Des permanences numériques](#) vont pouvoir se mettre en place au sein des villages --> besoin de trouver des endroits où il y a du WIFI.
Cette idée nécessite d'être à jour dans les méthodes d'apprentissage.
- [Quels sont les besoins des aînés en particulier ?](#)
On constate un besoin d'animateurs numériques ou de médiateurs (à financer) pour fournir une aide individuelle : par ex. comprendre mon smartphone, utiliser ma tablette, appeler le 112.be, ...
Les aînés souhaitent apprendre des choses pratiques du quotidien => actions et réflexions menées par Enéo.

Il reste une réflexion concernant un public fragilisé à ne pas oublier " c'est ceux qui ne sont pas capables de s'adapter au numérique".



LIEN INTERGENERATIONNEL :

L'intergénérationnel est un sujet d'actualité qui a le vent en poupe ; ce type de projet favorise la transmission d'expériences et de savoirs entre personnes d'âges différents, au bénéfice de tous. Le partage intergénérationnel permet aussi et surtout de favoriser une plus grande cohésion sociale ainsi qu'une plus forte solidarité.

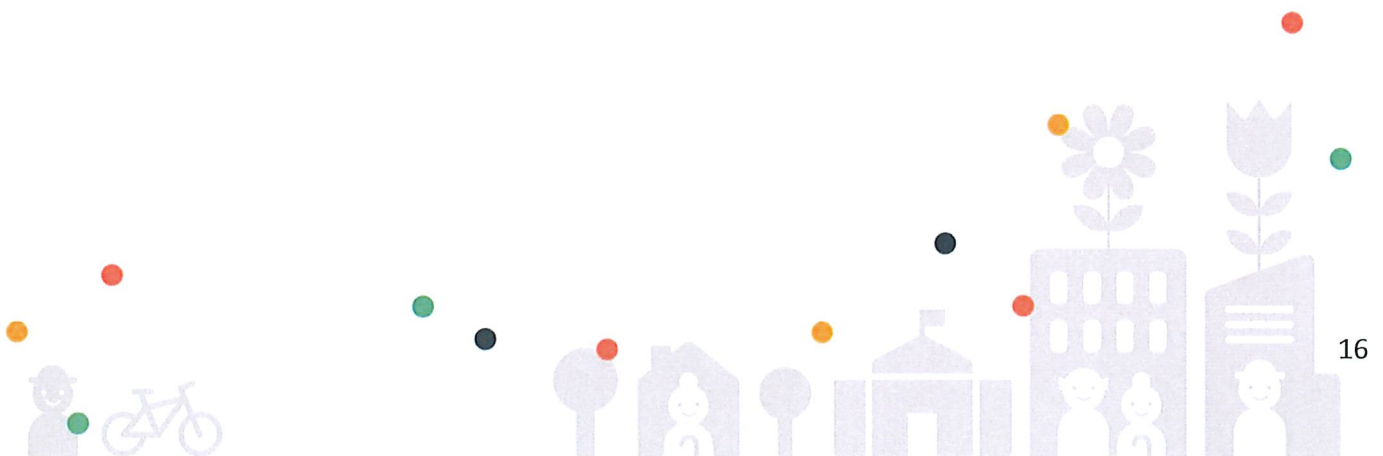
Nouer une complicité intergénérationnelle a pour bénéfice de faire perdurer le lien social.

Plusieurs actions sont déjà en cours et d'autres sont mises en avant par le Copil.

- [Collaboration avec le Conseil des enfants :](#)
À systématiser davantage, par ex. utiliser les jours blancs comme une opportunité : création de partenariat avec les écoles, l'associatif (Imagin'AMO – Coala – Académie - Ecole de cirque, etc.)
- [Création de chambres pour étudiants au sein des MR avec activités en commun :](#)
C'est un projet intéressant à initier avec les différents pouvoirs organisateurs des institutions.



- Au sein de l'Espace 9 :
Des projets ponctuels existent déjà : il serait intéressant de les diversifier et de communiquer pour faire évoluer les mentalités (=> activités estampillées CPAS), Il serait utile d'aider l'Espace 9 à améliorer la communication de ses informations sur des activités diversifiées pour attirer des participants.
- Lieu unique intergénérationnel à fonctions diverses :
Le groupe met en évidence une idée de création d'un lieu unique alliant toutes les générations : maisons de repos - crèches - logements étudiants, avec interrelations et échanges entre les diverses tranches de population et de générations.
- Organiser de la concertation entre tous les partenaires :
 - Coordonner pour du « travailler ensemble »
 - Organiser des réunions de coordination



L'équipe du Gérontopôle a présenté un tableau des projets envisageables, émanant des séances de diagnostic, en vue de déterminer la faisabilité et la priorité à accorder à chaque projet.

<p>Court terme :</p>	<p>Créer un feuillet spécial "Aînés" qui rassemble les informations de tous les partenaires concernés, y compris le CCCA</p> <p>Comment mieux communiquer : proposer de réunir les partenaires pour discuter ensemble des activités proposées (2x/an par ex.) = coordination</p> <p>Collaboration avec le Conseil des enfants, ainsi que des actions intergénérationnelles diverses à systématiser davantage.</p> <p>Création de partenariats avec les écoles, l'associatif (IMAGIN'AMO – COALA –Académie - Ecole de cirque, etc...)</p>
<p>Moyen terme :</p>	<p>Envisager la conception et l'organisation du salon des aînés à l'horizon 2025</p> <p>Rééditer le guide des aînés : actualiser et envisager une version numérique = création</p> <p>Revoir les aménagements urbains avec le personnel de la Ville => on pourrait organiser des marches exploratoires.</p> <p>Créer des chambres pour étudiants au sein des MR avec activités en commun : projet à initier</p>
<p>Long terme :</p>	<p>Au sein de l'Espace 9 : Diversifier et communiquer sur les projets existants pour faire évoluer les mentalités (=> activités estampillées CPAS) --> effort permanent de communication à développer.</p> <p>Organiser des permanences à destination des aînés au sein de l'Administration communale : Formaliser cela avec éventuellement des bénévoles qui auraient été informés sur les aspects du volontariat et invités à s'investir dans ce projet via le Salon des aînés par exemple ou via le guide des aînés</p>



Gérontopôle de la Province de Namur

Tél : 081 77 54 55 – 081 77 51 69 | vada@province.namur.be

